

Réunion du groupe de travail « mer » du site Natura 2000 « Île de Groix » Compte rendu du 14 décembre 2015

Le 14 décembre 2015 s'est tenue de 13h30 à 16h30, dans la salle des fêtes de la commune de l'île de Groix, la réunion du groupe de travail concernant la seconde partie de l'état initial socio-économique de la partie marine du site Natura 2000 « Ile de Groix ».

Présents :

YVON Dominique	:	Commune de Groix / Président du COPIL / Maire de Groix / Vice-Président de Lorient Agglomération
BIHAN Thierry	:	Commune de Groix / 2ème adjoint chargé des affaires portuaires, du transport maritime et du littoral
GAMBINI Brigitte	:	Commune de Groix / 3ème adjointe chargée des affaires scolaires, enfance - jeunesse et vie associative
HESS Jean-Marc	:	Commune de Groix / Conseillé municipal de l'opposition
PAILLAT Gilles	:	DREAL Bretagne / Chargé de mission Natura 2000
GUILLARD Sébastien	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer Morbihan / Service Biodiversité
BLANQUER Xavier	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 56 / Service Eau Nature et Biodiversité / Police de l'eau - référent milieux littoraux
SEHIER Didier	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer 56 / Direction de la Mer et du Littoral
LE MARER Pierre-Gilles	:	Conseil Régional de Bretagne / Antenne Portuaire et Aéroportuaire de Lorient
MAINGUY Christelle	:	Conseil Régional de Bretagne / Antenne Portuaire et Aéroportuaire de Lorient
DELATOUCHE Typhaine	:	Lorient Agglomération / Chargée de mission Natura 2000
BLANDIN Marie	:	Lorient Agglomération / Chargée de mission PLU
CHIRON Thomas	:	Lorient Agglomération / Chargé de mission Infrastructures et Projets Portuaires
CASABONNET Hugues	:	Agence des aires marines protégées - Antenne Atlantique / Chargé de mission Natura 2000 Morbihan
GERGAUD Antoine	:	Agence des aires marines protégées - Antenne Atlantique / Chargé de mission
CROUZET Jean-Michel	:	Club de plongée SUBAGREC / Responsable plongée
REFREGIER Mathieu	:	SELLOR nautisme - Conseiller municipal de Locmiquélic
ROBERT Catherine	:	Bretagne Vivante / Réserve Naturelle François Le Bail / Conservatrice de la réserve
RIO Annie	:	Bretagne Vivante / Vice-présidente
DESDOIGT Jean-Yves	:	Bretagne Vivante
MATHIEU Jean-Pierre	:	Association des usagers de la mer de l'île de Groix AUMIG
SAMZUN Jean-Gabriel	:	ISMER
PERVES Philippe	:	DCNS / Responsable acceptabilité-concertation énergies marines renouvelables
SAIGOT Patrick	:	Les moules de Groix / Mytiliculteur
LECERF Sophie	:	Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CRPMEM) / chargée de mission Natura 2000
ROCHE Emilie	:	Comité départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins (CDPMEM) 56
ROPERHE Stéphane	:	Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF)
MARTIN Bernard	:	Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France (FNPPSF)
CLAUDEL Patrick	:	Union des Associations de Navigateurs du Morbihan (UNAN)
GOSSELIN Jean-Luc	:	Correspondant Ouest-France

Excusés :

LE MENAC'H Gilles	:	Commune de Groix / 1 ^{er} Adjoint aux affaires générales, personnel et finances
MAUS Marie-Annick	:	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
REMY Marie	:	Commune de Groix / Directrice Générale des Services
VEILLE Jean-Luc	:	Délégation à la Mer et au Littoral du Morbihan (PREMAR / DDTM) / Représentant du Préfet Maritime et du Préfet du Morbihan
BEERGUNNOT Gaëlle	:	Agence des aires marines protégées / Responsable de l'antenne Atlantique
CAPLANNE Sophie	:	Agence des aires marines protégées - Antenne Atlantique / Chargée de mission Natura 2000 Morbihan, usages, qualité de l'eau et base de données Atlantique Nord Est
BLOT-ROUGEUX Camille	:	Conservatoire du littoral / Chargée de mission
QUETARD Nathalie	:	Agence de l'eau Loire Bretagne
PAJOT Régis	:	Conseil Départemental du Morbihan
STEPHAN Régis	:	Commune de Groix / 4 ^{ème} adjoint chargé des travaux, de l'environnement et du développement durable
ROPERHE Françoise	:	Commune de Groix / Conseillère déléguée chargée de la jeunesse et des sports / AUMIG
BIHAN Jacques	:	Commune de Groix / Conseiller délégué chargé de la culture, du patrimoine et de l'écomusée
GUIDAL Marie-Christine	:	Commune de Groix / Conseillère municipale
VALENTIN Cécile	:	Commune de Groix / Chargée de mission tourisme durable
DORÉ Orlande	:	Lorient Agglomération / Chargée d'opération Natura 2000
ANGUILL Jean-Marie	:	Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Élevages Marins du Morbihan (CRPMEM) / Chargé de mission Système d'Information Pêche - VALPENA
BADOUEL Charlotte	:	Comité Régional de la Conchyliculture / Chargée de mission
DEVYS Arnaud	:	Compagnie des ports du Morbihan / Directeur adjoint
MARION Gaëlle	:	DCNS / Responsable département environnement
LEFEUVRE Emmanuel	:	SELLOR - Directeur des activités nautiques et des hébergements
ROBIN Franck	:	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage ONCFS
RICARD Georges	:	Associations Eaux et Rivières de Bretagne
RICARD Marie	:	Associations Eaux et Rivières de Bretagne
ECHARD Marie-Armelle	:	Association des Amis des chemins de ronde
MORVAN Nathalie	:	Direction Départementale des Territoires et de la Mer Morbihan / Service Biodiversité
DERRIEN-COURTEL Sandrine	:	Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) / Station de Biologie Marine de Concarneau
FAVREAU Anne-Marie	:	Lorient Agglomération / Directrice Environnement et Développement Durable
MALLET Marie-José	:	Association Saint Gunthiern

L'ensemble des présentations et des documents sont téléchargeables sur le site internet http://groix.n2000.fr/GT_etat_initial :

- La [fiche activité manifestations nautiques \(version word\)](#) -  [version pdf](#),
- La [fiche activité pêche professionnelle \(version word\)](#) -  [version pdf](#),
- La [fiche activité transport maritime de marchandises \(version word\)](#) -  [version pdf](#),
- La [fiche activité clapage \(version word\)](#) -  [version pdf](#),
- La [fiche activité énergies marines renouvelables \(version word\)](#) (EMR) -  [version pdf](#),
- La [fiche activité activités de défense et Action de l'État en mer \(version word\)](#) -  [version pdf](#).
- le [diagnostic socio-économique des activités de pêches professionnelles dans le site Natura 2000 "Ile de Groix"](#) rédigé par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne (CRPMEM).

Monsieur le Maire introduit la réunion en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants. Il rappelle le contexte du site Natura 2000 de l'île de Groix, les travaux réalisés sur la partie terrestre et ceux en cours sur la partie marine du site qui font l'objet de ce groupe de travail. Les enjeux sont importants pour l'île au regard de la richesse du milieu et des activités (clapage notamment).

1 Déroulement de la réunion

- Tour de table, chacun se présente (cf. liste des participants),
- Présentation et rappels sur Natura 2000 par Hugues Casabonnet (AAMP) :
 - Contexte de l'extension en mer,
 - Révision du DOCOB pour sa partie terrestre et réalisation pour sa partie marine,
 - Calendrier.
- Présentation du diagnostic socio-économique par Antoine Gergaud (AAMP),
- Présentation du diagnostic sur la pêche professionnelle par Sophie Lecerf (CRPMEM Bretagne),
- Atelier de travail.

2 Rappel sur le contexte du site Natura 2000 Ile de Groix

(Hugues Casabonnet, AAMP, cf. présentation)

Pas de questions des participants.

3 Diagnostic socio-économique

3.1 Présentation

(Antoine Gergaud, AAMP, cf. présentation)

Activités présentées : manifestations nautiques, transport maritime de marchandises, clapage, énergies marines renouvelables, activités de défense et Action de l'État en mer.

3.2 Réactions à l'issue de la présentation

Thierry Bihan (*Mairie de Groix*) indique que les nouveaux points de suivi ont été créés à sa demande car le littoral de Groix était le parent pauvre de ce suivi.

Didier Sehier (*DML56*) indique que les points ont été déterminés dans le cadre du comité de suivi co-présidé par le préfet de la région Bretagne et le sous-préfet de Lorient, l'évolution du suivi a également été proposée sur proposition du comité restreint.

Jean-Gabriel Samzun (*ISMER*) indique que le phénomène d'accumulation observé à Lomener ne s'est jamais reproduit, c'est pourquoi le point a été supprimé.

Jean-Marc Hess (*Mairie de Groix, CDPMEM56*) demande s'il ne s'est rien passé de particulier dans le cadre du suivi en 2015 et d'où viennent les poutrelles présentes.

→Xavier Blanquer (*DDTM56*) répond que le suivi est permanent et rendu en mars/avril de l'année n+1 (soit mars/avril 2016 pour le rapport 2015).

→Didier Sehier (*DML56*) indique que rien de plus que 50 cm ne peut être clapé sur le site car ça ne passerait pas au travers de la grille dont est équipée la drague. Les macro-déchets doivent être traités à terre mais il se peut que des produits de déroctage dans la passe ouest soient tout de même clapés sur le site. De même, des matériaux plus gros de différentes origines ont pu anciennement être clapés sur la zone mais cette pratique n'est plus d'actualité. Les navires sont suivis par le sémaphore de Beg Melen à qui ils doivent se signaler lorsqu'ils réalisent des clapages.

→Christelle Mainguy (*Conseil Régional de Bretagne*) indique qu'il se peut que ces poutrelles soient présentes de longue date mais ce genre de déchets ne sont plus clapés à l'heure actuelle.

→Jean-Gabriel Samzun (*ISMER*) confirme qu'il y a effectivement de gros blocs de roche sur les points 10 et 11.

Jean-Gabriel Samzun (*ISMER*) précise qu'en 2002, il y avait près de 15 cm de vase sur l'anse du Stole. La Région a alors été alertée. Il se pourrait que le chaland ait déchargé plus près de la côte que ce qui était prévu.

Jean-Michel Crouzet (*SUBAGREC*) indique que le secteur de Quelhuit est très sensible aux apports de sédiments. Le milieu se dégrade en automne et en hiver, des algues typiques des fonds vaseux se développent et le milieu se régénère en partie en été. Il va regarder en fonction de ses observations si elles ont évolué de façon corrélée avec les volumes immergés sur le site de clapage.

Catherine Robert (*RN Groix, Bretagne Vivante*) demande si cette dégradation est réversible.

→Jean-Michel Crouzet (*SUBAGREC*) indique que le milieu et les algues peuvent se nettoyer naturellement par les phénomènes de courants mais que l'on ne peut pas savoir ce qu'il serait advenu sans les apports de sédiments.

Patrick Claudel (*UNAN56*) demande si un état initial a été réalisé sur le site avant clapage.

→Xavier Blanquer (*DDTM56*) indique qu'une étude de Créaocéan réalisée en 1996 a eu lieu en vue de définir la zone de clapage la plus propice. Deux sites de clapage potentiels (dont celui utilisé actuellement) étaient à l'étude. L'autre site pris en compte était situé 4 milles au sud-ouest de la pointe de Pen Men et 2 milles au sud du site actuel. Ces études ne visaient pas à fournir un état initial mais à étudier les sites de clapage potentiels.

Jean-Marc Hess (*Mairie de Groix, CDPMEM56*) fait remarquer qu'il y a deux sites de dépôt de munitions.

Jean-Gabriel Samzun (*ISMER*) souligne que la limite sud du site de clapage est plus haute que la limite nord ce qui empêche le déplacement des sédiments vers le sud.

→Christelle Mainguy (*Conseil Régional de Bretagne*) indique que près de 70 % des sédiments clapés sur la zone restent sur le site de clapage.

Thierry Bihan (*Mairie de Groix*) demande pour combien de temps est prévu le site de clapage.

→Christelle Mainguy (*Conseil Régional de Bretagne*) répond qu'il est prévu pour 30 ans sur la base de 200 000 m³ immergés par an. Depuis la création du site de clapage, 100 000 m³ sont clapés sur le site en moyenne par an. Si ce rythme continu, il sera possible de claper plus longtemps que prévu.

Gilles Paillat (*DREAL Bretagne*) demande si on pourrait avoir accès aux données de modélisation des courants qu'il serait intéressant de faire figurer dans la fiche activité.

→Christelle Mainguy (*Conseil Régional de Bretagne*) répond favorablement.

Jean-Gabriel Samzun (*ISMER*) indique que le suivi des macro-algues est une amélioration du suivi et que c'est un plus pour la connaissance.

Xavier Blanquer (*DDTM56*) souligne qu'à l'origine, il n'y avait pas grand-chose sur le site de clapage visiblement.

→Christelle Mainguy (*Conseil Régional de Bretagne*) indique que c'est en partie pour cette raison que le site a été choisi.

→Jean-Marc HESS modère ces propos (présence de dormeurs, sardines et laçons).

Christelle Mainguy (*Conseil Régional de Bretagne*) indique qu'au centre du site il n'y a que de la vase.

Catherine Robert (*RN Groix, Bretagne Vivante*) s'interroge sur l'état des connaissances concernant la pollution des sédiments clapés.

→Christelle Mainguy (*Conseil Régional de Bretagne*) répond que les sédiments pollués sont traités à terre. Actuellement, on recherche depuis 4 ans un site pour traiter les sédiments du port de pêche qui sont pollués. En l'absence de site de dépollution, le dossier est bloqué. Par ailleurs, les références faites sur le suivi du site d'immersion de Groix au niveau national le qualifient d'exemplaire. Le suivi est modifié depuis la campagne 2015 notamment au vu de l'interprétation difficile des vidéos (difficile de faire exactement le même point, difficile de comparer, pas toujours exactement le même angle de vue...). Le suivi des macroalgues selon le protocole DCE est aussi réalisé sur d'autres sites de Bretagne avec lesquels il sera possible de faire des comparaisons. Il a été réalisé cette année par IN VIVO.

Gilles Paillat (*DREAL Bretagne*) demande si on a une vision à moyen et long terme des quantités de sédiments à claper sur la zone.

→Xavier Blanquer (*DDTM56*) indique qu'un schéma départemental des dragages existe déjà, son objectif est d'améliorer la gouvernance et de coordonner les porteurs de projets.

→Thomas Chiron (*Lorient Agglomération*) répond qu'un plan de gestion opérationnel des dragages de la Rade de Lorient est prévu pour 2016. Il permettra de mettre l'ensemble des maîtres d'ouvrage autour d'une table et de définir un plan. A court terme, on est en attente du dragage de l'avant-port de Lorient (30 000 à 40 000 m³) en attendant une solution de traitement à terre. Par la suite, l'objectif est de draguer plus régulièrement les dépôts sédimentaires récents pour limiter l'accumulation de polluants.

Annie Rio (*Bretagne Vivante*) relève une évolution positive des processus et des procédures mais précise que l'on manque de connaissances sur les impacts de la toxicité des sédiments et de la turbidité sur le milieu. Les seuils fixés sont-ils réellement pertinents ? A-t-on tous les éléments pour pouvoir en juger ? Par exemple, pour le TBT le seuil est très élevé.

→Xavier Blanquer (*DDTM56*) répond que les seuils sont révisés régulièrement en fonction de l'amélioration des connaissances (groupe de travail chargé de l'étude environnementale des activités de dragage : GÉODE).

→Didier Sehier (*DML56*) répond que pour le TBT, dans la fosse centrale, la contamination dont il est question dans la fiche de synthèse, le rapport de suivi fait simplement référence à un dépassement du seuil de détection de l'élément dans le milieu. Les suivis réalisés sur des huîtres immergées n'ont montré aucun chambrage qui serait dû à un éventuel relarguage de TBT dans le milieu naturel alors même que l'huître est très sensible à la présence de cet élément dans l'eau.

→Xavier Blanquer (*DDTM56*) indique que ces seuils sont parfois difficiles à évaluer d'autant que l'on parle parfois en quantité/kg de sédiments et parfois quantité/L d'eau.

→Jean-Yves Desdoigts (*Bretagne Vivante*) rappelle que l'on parle de pollution dès l'apparition de la première molécule. Ceci est bien montré avec le cas des hydrocarbures dans le cadre des suivis d'Airbreizh. Il est primordial de suivre très précisément les éventuels impacts sur la faune et la flore.

Jean-Gabriel Samzun (*ISMER*) indique que le suivi est très rigoureux et que de gros efforts sont fournis pour retrouver les poches de coquillages immergés un an auparavant.

Hugues Casabonnet (*AAMP*) indique qu'il est important de prendre en compte ce suivi dans le DOCOB pour caractériser l'activité de clapage. Par ailleurs, une partie du suivi (les points définis en 2015 sur les macro-algues) est orienté sur un habitat à fort enjeux du site N2000.

De même, les enjeux Natura 2000 et le futur DOCOB pourront être portés à connaissance du comité de suivi de clapage afin qu'ils soient pris en compte. Il est donc bénéfique d'échanger et partager les informations du suivi et du DOCOB.

→Didier Sehier (*DML56*) indique qu'il y aura un comité de suivi du clapage en février et qu'il serait intéressant d'avoir une présentation sur Natura 2000 à cette occasion.

Gilles Paillat (*DREAL Bretagne*) rappelle qu'il est important d'échanger sur ce sujet pour atteindre une certaine sérénité dans les propos et pouvoir travailler ensemble. Il est important qu'il y ait un lien entre Natura 2000 et le comité de suivi du site de clapage.

4 Diagnostic pêche professionnelle

4.1 Présentation

(Sophie Lecerf, CRPME, cf. présentation)

4.2 Réactions à l'issue de la présentation

Brigitte Gambini (*Mairie de Groix*) demande si les chalutiers ont bien le droit de venir si près de la côte.

→Sophie Lecerf (*CRPME Bretagne*) répond qu'ils ont le droit de pêcher jusqu'à 3 milles du bord et dans les 3 milles pour le chalut au lançon (plus petit).

Bernard Martin (*FNPPSF*) regrette qu'on prenne peu en compte l'aspect social de la pêche et s'inquiète que Natura 2000 puisse déboucher sur une limitation ou une interdiction de la pêche. Il serait intéressant qu'il soit un peu plus fait référence à l'activité de la flottille groisillonne.

→Sophie Lecerf (*CRPME Bretagne*) indique qu'elle représente tous les pêcheurs de Bretagne à travers le CRPME et qu'il est au contraire intéressant de voir qu'il n'y a pas que les groisillons qui dépendent de cette zone de pêche mais que nombreux sont ceux qui viennent de plus loin pêcher sur le site Natura 2000. Le rapport comprend la notion de dépendance d'une activité à la pêche dans le site Natura 2000. Elle pourra préciser dans son rapport quels bateaux sont rattachés au port de Groix.

Marie Blandin (*Lorient Agglomération*) demande si on connaît le nombre de pêcheurs de l'île et l'impact de leur activité sur la vie de l'île.

→Bernard Martin (*FNPPSF*) indique que l'île de Groix est aussi un lieu de vie et qu'il est important de prendre en compte le ressenti des personnes qui y vivent. Par ailleurs, c'est aussi ce mode de vie avec ces pêcheurs que les touristes viennent voir sur l'île.

→Hugues Casabonnet (*AAMP*) répond que l'on peut intégrer dans le diagnostic la dimension groisillonne de l'activité de pêche professionnelle.

→Thierry Bihan (*Mairie de Groix*) indique qu'il y a un pôle mer qui s'ouvre aujourd'hui. Celui-ci est surdimensionné par rapport à l'activité de pêche actuelle et que l'île est à la recherche de nouveaux pêcheurs. A Groix, un emploi est un emploi et compte d'autant plus lorsque l'on réside sur une île.

Typhaine Delatouche (*Lorient Agglomération*) indique qu'une action est en cours de réflexion pour intégrer un peu plus les acteurs groisillons à la démarche. Un groupe de travail ouvert à tous utilisant des méthodes originales et innovantes pourra être organisé pour faire ressortir d'éventuelles nouvelles idées d'actions à mettre en œuvre.

Jean-Marc Hess (*CRPMEM Bretagne*) souligne que le site Natura 2000 doit être pêché, notamment parce que les pêcheurs sont les meilleures sentinelles du milieu marin car ils sont en permanence sur l'eau.

Typhaine DELATOUCHE rappelle que ce n'est pas parce qu'une activité est pratiquée sur un site Natura 2000 que cela pose systématiquement un problème pour la conservation des milieux naturels. C'est à étudier au cas par cas.

Hugues Casabonnet (*AAMP*) précise que la partie sur les pressions potentielles à la fin de chaque fiche activité fait état des connaissances sur les impacts connus des activités de façon générale. Elles ne sont pas nécessairement observées sur le site Natura 2000 de l'Île de Groix. L'objectif sera dans les prochaines étapes de travailler de façon objective en identifiant les différentes interactions à l'échelle locale pour pouvoir définir des objectifs au regard des enjeux de conservation.

Jean-Yves Desdoigts (*Bretagne Vivante*) demande s'il y a des projets dans le secteur en ce qui concerne l'hydrolien.

→Hugues Casabonnet (*AAMP*) répond qu'à l'heure actuelle, il n'a pas connaissance de tels projets autour de Groix.

→Xavier Blanquer (*DDTM56*) indique que le dernier appel à projet concernait les technologies expérimentales et notamment l'hydrolien.

5 Calendrier prévisionnel

Hugues Casabonnet (*AAMP*) rappelle la suite du calendrier prévisionnel :

- Retours souhaités des membres du Groupe de Travail sur les fiches activités présentées ce jour d'ici le 15 janvier 2016,
- Prise en compte des retours et envoi final de l'ensemble des éléments constitutifs de l'état des lieux une semaine avant la tenue du Groupe de Travail élargi,
- Groupe de Travail élargi de validation de l'état initial en février 2016 : présentation synthétique de l'état initial et des enjeux de conservation marins du site pour validation, présentation de la méthode de travail pour la définition des objectifs de gestion (Objectifs à Long Terme OLT et Objectifs Opérationnels OO).
- 1 ou 2 Groupe(s) de Travail « Objectifs » entre mars et mai 2016,
- Validation de la partie « Objectifs » en juin 2016.

6 Atelier

L'AUMIG propose, si cela est pertinent, de réaliser une carte indiquant les grandes routes des manifestations nautiques qui partent, arrivent ou font escale à Groix.

Jean-Michel Crouzet indique qu'il manque une zone de chasse sous-marine au niveau de la pointe de l'Enfer.

7 Conclusion

Au nom de la municipalité de Groix, Thierry Bihan remercie tous les participants de s'être déplacés sur l'île pour allier écologie et économie ce qui n'est pas toujours facile.

Natura 2000 se penche sur les activités maritimes



Natura 2000 veut concilier la préservation des ressources naturelles et les activités maritimes, en particulier la pêche.

La pêche et les activités maritimes étaient à l'ordre du jour de la réunion du groupe de travail du site Natura 2000 pour l'île de Groix.

Un inventaire détaillé a montré l'importance des activités pélagiques dans la zone, à partir de nombreux ports de la façade atlantique, cinq bateaux venant de Groix.

L'importance de la préservation de la ressource est donc primordiale. Le clapage au large de Pen Men suscite, à cet égard, toujours autant d'appréhension, même si les participants ont reconnu que les procédures de suivi ont évolué dans le bon sens. Reste à en avoir les résultats.

Les effets possibles de l'implantation d'éoliennes flottantes entre Groix et Belle-Ile doivent aussi être évalués.

Mais les conséquences de la pêche elle-même sur la préservation du site sont un sujet d'interrogation.

Les participants au groupe de travail ont insisté sur la prise en compte des retombées socio-économiques des activités maritimes, directes et indirectes, avec l'attractivité touristique de ces activités.

Les représentants des collectivités et des agences se sont voulu rassurants. « **Ce n'est pas parce qu'il y a une activité qu'il y a un problème** », a résumé Typhaine Delatouche de Lorient Agglomération.

La population de Groix sera directement consultée avant la prochaine réunion en février prochain. Il est toujours possible de participer à l'enquête en ligne sur groix.n2000.fr

Article Ouest-France du 24 décembre 2015